



Morges, le 20 novembre 2010

Office fédéral de l'énergie  
M. Omar El Mohib  
3003 Berne

## **Réponse à la consultation sur le plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes », étape 1**

Monsieur,

Ecologie libérale a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du projet de plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » et nous vous remercions de nous avoir consultés.

Nous constatons dans vos documents que la région du Wellenberg y est encore inscrite malgré le résultat de deux votations populaires (en 1995 et 2002) qui ont montré leur opposition au dépôt de déchets nucléaires sur leur territoire. De plus, vous écrivez vous-mêmes clairement que le site n'est jugé que moyennement favorable du point de vue géologique. On se demande dès lors pourquoi cette région est prise en considération.

Vos documents relatent avec quelle diligence vous consultez les régions concernées et que vous êtes attachés à une acceptation locale d'un dépôt de déchets. Mais vu la manière dont vous traitez le cas du Wellenberg, permettez-nous d'en douter. Ecologie libérale est attaché aux valeurs démocratiques de notre pays et nous vous demandons de retirer le Wellenberg des sites étudiés.

Quant à la sécurité censée être garantie par un enfouissement de déchets nucléaires, aucune information supplémentaire n'est venue lever les doutes émis par les géologues dans le document présenté en janvier 2007 intitulé Plan sectoriel « dépôts en couches géologiques profondes » conception générale. Il y est en particulier écrit: « Très longtemps après le scellage, des substances radioactives s'échapperont du dépôt et parviendront en surface. Mais les quantités doivent rester minimales. » Vu la toxicité des déchets dont on parle, même une quantité minimale est inacceptable.

Les documents présentés ne cessent de répéter que les argiles à opalinus sont une solution sûre. Mais il y a 20 ans, on ne nous parlait pas des roches à opalinus comme solution pour accueillir les déchets mais du socle cristallin ou de l'anhydrite. Lorsque la chimie bâloise a

utilisé une ancienne glaisière à Bonfol pour y déverser sans précaution ses déchets chimiques, ils avaient aussi prétendu que le sol serait étanche. On voit ce qu'il en est aujourd'hui. Lorsque les Allemands ont mis 126'000 fûts de déchets nucléaires dans l'ancienne mine de sel de Asse entre 1967 et 1979, les scientifiques ont également dit que c'était sûr car «géologiquement stable» depuis 70 millions d'années et donc imperméable. Mais aujourd'hui, cette mine est inondée et les autorités ne savent plus comment faire pour ressortir ces fûts qui se situent entre 500 et 750 m de profondeur et qui commencent à fuir. Les vérités vraies que l'on nous assénait il y a 20 ans ne sont aujourd'hui déjà plus d'actualité, alors qu'en sera-t-il des roches à opalinus dans 20 ans ? Nous vous rappelons que les théories sur les déchets nucléaires ne doivent pas tenir sur 20 ans mais sur plus de 100'000 ans.

La géologie n'est pas une science exacte et la gestion de déchets d'une telle toxicité ne peut s'envisager avec autant d'approximation. D'ailleurs, on peut se poser la question de la neutralité de la NAGRA qui est financée directement par les exploitants. Un fonds alimenté par les exploitants mais géré par la Confédération permettrait à la NAGRA d'être plus libre de ses conclusions.

Il est évident qu'il faut s'occuper de ces déchets mais leur simple enfouissement n'est pas une solution et fait reposer un risque inacceptable sur les générations futures. Notre génération a produit ces déchets, elle a maintenant le devoir de trouver une solution pour les désactiver. La technologie de la transmutation doit être envisagée sérieusement par nos autorités. Il est évident que cette technologie sera plus coûteuse qu'un simple enfouissement, coûteuse en francs et en énergie, mais c'est aujourd'hui la seule solution envisageable sérieusement pour la gestion de ces déchets.

Ecologie libérale s'opposera à l'enfouissement de déchets nucléaires et nous nous battons pour que des moyens conséquents soient donnés à la recherche par les producteurs de déchets nucléaires, sur le principe de pollueur-payeur qui figure dans notre constitution fédérale, pour trouver une solution pour désactiver ces déchets.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ces considérations et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour écologie libérale:

Isabelle Chevalley  
Présidente